

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 20 (1912)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Orbe sous les Sires de Montbéliard et de Chalon  
**Autor:** Barbey, F.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-18355>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

## ORBE SOUS LES SIRES DE MONTBÉLIARD ET DE CHALON

*d'après les comptes inédits de la ville.*

(Suite.)

### ARCHÉOLOGIE DE LA VILLE

Au xv<sup>e</sup> siècle, Orbe présente encore l'aspect d'une place forte. Elle est encerclée de murailles, que flanquent çà et là des tours, elle est dominée par un robuste château, et sa défense est facilitée par la rivière de l'Orbe, qui l'entoure en partie, et dont le cours, profondément encaissé, remplace avantageusement les meilleurs fossés.

Du château, nos comptes ne font aucune mention, parce que cet édifice est du ressort des seigneurs d'Orbe et que son entretien leur incombe. Par contre, la ville a sous sa surveillance directe les murailles et les gouverneurs ont le devoir de procéder à des inspections fréquentes de celles-ci.

*Compte de 1454*: Chiez Pierre Saget, le jour de la Decolacion de Saint-Jehan (29 août 1454) pour le soppé de tout le conseil qui mesurèrent les fossés et visitèrent au tourt de la ville

xiiij s.

*Compte de 1458* : A Pierre Saget por ceux qui furent visiter entor de la vile les fenestres, creneaut et mur de la ville  
xv d.

*Compte de 1459* : Chiez Pierre Saget, la dimenche avant Saint Nycolas (2 décembre 1459) pour ceux qui furent entour la ville pour monstré le deffaul qui son eis muralies en pain et en vin, c'est à savoir  
x d.

Les murs étaient flanqués de tours, dont les deux principales avaient été baptisées, *tour Jeanne de Montfaucon*, en l'honneur d'une princesse que nous n'avons pu identifier avec précision<sup>1</sup>, et *tour de Montsofflet*.

La première fut l'objet de constantes réparations. Existait-elle déjà en 1405, époque où nos comptes mentionnent d'importants travaux à son sujet? Fut-elle seulement élevée à cette époque? Nous l'ignorons. Mais, ce qui est certain, c'est qu'elle entraîna de lourdes et continues dépenses pour la ville.

Il y avait en outre des tours appartenant à des particuliers et construites sur leur terrain, comme celle de ce Pierre Valient, citée en 1471. La ville contribuait alors à leur entretien.

*Compte de 1404-1406* : Item le jeudi seguent après feste Saint Pieroz et Saint Poz (2 juillet 1405) (fut) ordenez et commandez par Jehan de Glay que l'on charreaz le gros merrin de la grangie Ni(colas) Mausam pour faire les empares de la tor Joh(anne) de Montfaucon, lequelx l'on charreaz de la volonté du conseil, et il (y) fuit li chez (char) Jaquet Lamberczon cel jour, a ehuz,  
v s.

Et pour ung bichet d'avenna,  
x s.

Item, le lundi seguent après la dicte feste (6 juillet 1405)

<sup>1</sup> S'agirait-il de Jeanne de Montfaucon, fille de Gauthier II, mariée en 1304 à Thiébaud, sire de Belvoir, ou de Jeanne, fille d'Henri II, qui épousa Louis de Chalon-Arlay et apporta Orbe au prince d'Orange?

Jeham David se fil, Perrod Belmont, se fil, et Willame Barrillier commencèrent à ovrer pour faire les empares de la tor Johanne de Montfaucon, ont ehuz chascun de journée xvij d. vallent vij s. vj d.

*Compte de 1407-1408* : Item pour loz marchié fait par Girard Costabloz à Joham de Tylleraz et à Jaquet Lamberczon pour charrier laz pierraz de laz tor Jehanne de Monfaucon pour loz pris de vi s. chascune journée de cher (char) et ung garçon, présent Monseigneur Joham Grant et Henri Pitipax, vj s.

Item pour dues journées que chequun chers a fait à aminaz de la dicte pierre et pour Octavin Foncel qui fuit avoy lours, montent les quatre journées et celles dudit Octavin, xxvj s.

Item pour loz marchié fait à Wyliemiez et à son nevouf pour faire la dicte tort, la tesa (toise) pour xxij s. sen autre chose, pris pour loz vin, présent H. Pitipax, Jaquet Lamberczon, Anthoine d'Arnay, Wyllaume de Chaffoy, maystre Guillaume et plusieurs autres, xij s. iij d.

Item paür vj chevron pour les pont de la dicte tort, iiiij s.

Item paié à Joham Crosier, pour laz pierre de la tor, par la maing Johannin Bernard, Lxx s. i den.

Item achité de Johannod Grivat, pour la tort, una dozanne de clées (claies) pour les pont; et costent tant pour faczon comme pour aler quérir en Chassagne, vij s.

Et ung pot de vin, vj d.

Item mais achité pour la dicte tor de Reynaud de Place une dozannez de lam (laons), vij s.

Item mais de mons. Faucoz une pice (pièce) de boz (bois), ij s.

Item paié à Wyliaumiez Bullet en rabatant de ce qu'on ly doit pour la tor Johanne de Montfaucon, par la maing Johann Bernard, L s.

Item achité pour la dicte tort ung bosset de chaux de Joham Guiot de Pompaploz, viij...<sup>1</sup>.

Item paié à Girart Biaupel et à Ottonin Saget pour L vetures de pierraz chasquune venture vij d. monte xx...

*Compte de 1408-1409* : Item loz londi devant la Saint Clément (19 novembre 1408) fuit achitez de Joham Guiot ung bosset de chaux pour mesler por l'arenaz (sable) qui estoit vers la tor Jehanne de Montfaucon, costent viij s.

Item loz samberti après feste Ascension Nostre Seigneur (1<sup>er</sup> juin 1409) fuirent en chassagne querir de la chaux pour la tort Johanne de Montfaucon ly chers (chars) Perrin Cordeliers, Joham Mougnat, Rolet Dos-pens, Perrod de Bossea, lyquelx donarent leurs vetures à la ville, payez pour leurs despens et pour les messdit qui se alarent aydier à chargier et pour celour (ceux) qui mesurarent la chaux, despendu inchié Jo. Pacoliet, vj s.

Item loz dimesche après Penthecôte (9 juin 1409) veinent ly maczon ovrer en la tort Jo. de Monfaucon, dognez leur loz bienvenuz iij pot de vin, valent xvij d.

Item le dis jors fuit achitez une dozaine de laon qui estoient commandez inchié Joham Huguet pour fayre les pont de la dicte tort, et costent viij s.

*Compte de 1454-1455* : A Jehan Galliart, Jehan Tissot, Estienez Porchat et Richard le June, sus la piere trayte et devoir trayre par eux pour la edification de la tourt de Monfaulcon, Lvj s.

A Jehan Guiot et Piere de Bosset, sus cent mex (muids) d'arenaz par leur (eux) devoir amyné en la platefour de la porte Paliardet, pour employer en la tourt de Monfaulcon, Lij s.

*Compte de 1471* : A Piere Valient... por la tyole, repara-

<sup>1</sup> Le cahier est endommagé.

cion et fortification de la tort dudit Piere Valient, sise eis muralies de la vile, près de la maison noble Piere d'Arnex,

Lxxij s.

Complétons ces extraits par des renseignements tirés des mêmes archives de la ville, mais d'un autre fond. Vers 1450, Louis de Chalon ayant appris que ses ordres relatifs aux fortifications de la ville et à la construction de nouveaux remparts n'avaient pu encore être exécutés, à cause du manque d'argent, et que la tour de Monsofflet tombait en ruine, céda à ses sujets d'Orbe un espace de dix à douze pieds de largeur, le long des murailles, de l'église de Notre Dame à la tour de Monsofflet pour y construire un terre-plein, qui, en temps de paix pourrait être converti en jardin, à la condition que les bourgeois réédifieraient toute la muraille comprise dans cet espace et que ces jardins se démoliraient en cas de guerre. Le même acte confiait aux bourgeois l'entretien de la tour de Monfaucon, un certain Hugues Ferrières, qui s'en était chargé, n'ayant pu tenir ses engagements<sup>1</sup>.

Des quatre grandes portes de la ville, expressément mentionnées par nos comptes, la principale était la *porte Paillardet*, située au bout de la Grande rue, sur le chemin tendant au Jura et à Yverdon. Les trois autres servaient d'entrée à la partie inférieure de la ville. De Gingins les appelle *porte de la Tournelle* et *porte de Saint-Eloi*, mais il n'en signale que deux ; nos textes nous parlent d'une troisième, la *porte du Pont*, c'est-à-dire du nouveau pont de pierre de 1421, près de l'ermitage.

En outre, il y avait à Orbe des entrées plus petites, des *poternes*, destinées aux piétons. L'une d'elles se trouvait près de l'église de la ville, descendant directement aux Granges par un escalier, une seconde, qualifiée « potelle du

<sup>1</sup> Répertoire de 1535 aux archives d'Orbe.

Moûtier » et aussi « potelle de l'Abbaye du Mont-Sainte-Marie » avoisinait le couvent des Clarisses, enfin, une troisième, située probablement sur le terrain ou sur les jardins d'un particulier, était appelée « potelle Berchier ».

La porte Paillardet était un véritable bâtiment de défense, avec une tour et un pont levé sur les fossés. Vu son importance, la ville y fit de continues réparations durant la domination des princes d'Orange, et encore en 1476, à la veille de la défaite de cette maison.

*Compte de 1421* : Item païé à Pierre de Balleson pour une clez misse ouz guichet de la porte devant l'ospitaux, ij s.

*Compte de 1459* : A Piere Bolliat, pour l'angon mis en la postela du moctiez et pour la verroulierez mise en la porte devant l'ospitaul, peisant troy livres de fert, ij s.

A Joham Perilioux pour la serrallie mise en la postella prest de l'église de la ville, présent Nycolet Bazan, le sambadi aprest Sainte Luce (15 décembre 1459), v s.

*Compte de 1462-1463* : A Girar d'Oppens, pour la garde deis trois portes de l'en-ba, c'est assavoir de deux portes prest de l'ospitaul et de la porte du pont de la part de l'ermitage, xxiiij s.

*Compte de 1465-1466* : A Piere Gaucher pour xvij lan (laon) de lui achité pour les barbaquenes et pour la postela de l'abaye de Mont Sainte Marie<sup>1</sup>, ij s.

*Compte de 1404-1406* : Item pour Pieroz Chedel qu'il se édit (aida) a descupilliez le marrin et chargiez pour asetiez le pont Palliardet, xvij s.

*Compte de 1407-1408* : Item pour loz pont de la porte

<sup>1</sup> Le couvent des Clarisses d'Orbe était ainsi désigné, parce que l'abbaye du Mont-Sainte-Marie, dans le Jura, avait la direction générale du couvent d'Orbe.

Paliardet, achité de Pierre Ambrisod ung tra (poutre)  
pour une longy et coste ij s.

*Compte de 1471-1472 : A Perrod Chambraz et à Joham Tissot pour rejoyndre et aduber tout le pont de bois de la porte Paliardet,* viii s. vj d.

*Compte de 1473 : A Perrod Chambraz et à Jehan Tortaz,  
por la faczon de la porte Paliardet neuve,* xx s

*Compte de 1476* : A Pierre Sechaul pour mestre ung verroux à la porte Palliardet, xvij d.

On se représente aujourd’hui difficilement ce qu’était l’aspect des quelques rues et de la place d’une petite cité comme Orbe au moyen âge. Le service de voirie était nul ; des ordures s’accumulaient partout ; aux jours de pluie, les ruelles se transformaient en ruisseaux, si bien qu’en 1430, la ville se décida à pavier la Grand’-Place ; il semble bien que ce travail de pavement ait été alors entrepris pour la première fois.

*Compte de 1429-1430* : A Viennez Philizzoz, qui charroyat l'ordure et la fange qu'estait en la place et la minat fort de la ville en nectoyant la place pour la pavez, iiiij s. vij d.

Avant 1460 il n'existe aucune fontaine publique à Orbe. La première fut établie en 1461, et sa construction, qui occupe une grande place dans nos comptes, dut être envisagée par les habitants d'Orbe comme une amélioration capitale. C'était cependant un appareil bien primitif encore ; deux auges de bois servant de bassins, et une canalisation, de bois également, désignée dans la langue du temps par l'expression de *bornel*. On fit appel à trois Lombards pour

opérer les fouilles préliminaires et rechercher une source. Celle qui fut découverte était située sur le territoire de la commune des Clées. De là, une cause de querelles incessantes. Les habitants de cette dernière commune s'ingénierent, au XV<sup>e</sup> siècle, à troubler leurs voisins d'Orbe dans l'usage de l'eau et dégradèrent maintes fois les *bornels*.

*Compte de 1459-1460* : Missions faite pour la fontaine ordonnées par tout le conseil.

A Jaquex Secretain, Pierre Viret, Aymoz Canevez et Hugonyn Donens, le venredi et sambadi aprest les Bordes (7 et 8 mars 1460) à chascon d'eux ijs. vjd. par jour pour croisé ver la viez Maladire pour trové fontaine de aiguez vivez par déliberation de tout le conseil, xx s.

Pour la jornée de Othonyn Fagnez qui fut le premier jour avec eux pour lour monstré et enseignyez qui devoient faire iijs.

A troy Lombard pour croussé aprest le crouusement qui ont fait les devandit ovrer en suiguem ladict aiguez, le venredi et sambadi Saint (11 et 12 avril 1460) présent Jaquex d'Arnex, Estevenyn de Joigne et plusieurs aultres, ix s.

A Joham Licron, Joham Tissot, Joham Gilliar, Joham Pictiot et Pière Delloz pour croussé sept toyses oudit lieu pour metre le aiguez trovées tote ensemblez crosée de sep pied de prevont, xxj s.

A Bertrand Balleson et Octhony Fagnez pour une journée per lour faite eis bornel le jeudi aprest Pasque (10 avril 1460) et assetèrent trente bornel per Malafan ensy vj s.

Eisdis ouvrier pour croysé jusque à la Vinez de Saint Anthoine, marchiez fait par tout le conseil la dimenche de Quasimodo (20 avril 1460).

*Compte de 1461* : A Piere Chappuis, à Piero Chambraz et à Estienne Bonnesproz, chappuis, por la refecion et réparacion des deux auge de chasne de la ville xxxij s.

A Estevenet Vincent, bornelliour, por oster du meliu (milieu) de la place certaines pièces de bois des bornel, quant mons. le prince veint Orbe.

*Compte de 1462-1463* : A Mermeyer Chastellion et Jaques Secretant, le sambady aprest Pasques (16 avril 1463), que il furent tramis en Bosseaz, que l'on disit que ceux deis Clées avoyent trait les bornes (bornels) et aussi furet vers la fontaine pour voir se il l'avoent desrochiez, pour lour digneir, xij d.

La dimenche 27 avril 1463 à Piere Bolliat, Mermeyer Chastellion, Jaques Secretant, Johan Tissot et Joham Gilliar qui furent du feis (deux fois) le jour mectre de l'egue eis bornel et muvarent deis bornel pour ce que ceux deis Clées les avoyent rumpuz et despiciez (endommagé), iiij s.

A Piere Saget, le mardy aprest la dimenche de Quasimodo (19 avril 1463) que l'on fut à Moncherant pour traiteur avoit ceux deis Clées pour la fontaine, pour le digneir de Mons. de la Serraz, Piere de Joigne, Johan de Villar, le servitour de Mons. de la Serraz et de tout le conseil, compris le digneir de Franceis Lamberczon qui estoit malade, xxi s.

Le mecredy aprest Quasimodo (20 avril 1463) à Joham Tissot et Joham Gilliar qui furent remectre les bornel et l'aigue, et il demorarent dimyz jour, ensemble Glaude Darbonyez, quar li fallit leveir biaulcoul de bornel, quar ceux deis Clées il avoit mis de l'empache, iiij s.

*Compte de 1466-1467* : Chiez Piere Saget, pour le digné d'une partie du conseil qui furent serchiez la fontanne en Magnyn et furent sur l'Orba, vert l'ilaz Jehan Licron, le mardi aprest Oculi (3 mars 1467) et firent marchiez avec Joffrey Magnyn, Jehan Hoular et Piere Pictonet, pour serchier la dicte fontaine, xv s. vj d.

La rivière de l'Orbe, navigable comme on l'a déjà dit, avait un cours beaucoup plus irrégulier qu'aujourd'hui ; elle formait dans le bas de la ville un îlot appelé *île de l'hôpital*, et des inondations, à la fonte des neiges, réclamaient une surveillance incessante de la part des gouverneurs. Un pont de bois, dit le *Pont Morens*, facilitait les communications entre Orbe et Chavornay. Ce pont donna lieu, en 1405, à des difficultés dont nous ignorons la nature, avec le châtelain d'Yverdon. Nous renonçons à reproduire ici les nombreux extraits de nos comptes relatifs à cet incident.

Déjà au XV<sup>e</sup> siècle, Orbe possédait des moulins et la ville en contrôlait l'entretien.

*Compte de 1404-1406* : Item le sambadi devant Saint Luc Evangéliste (17 octobre 1405) fuit achitez de...<sup>1</sup> marrin pour employer et assetier ouz grant pont d'Orbe de Hub(ert) d'Agiez, Girard Enceller de Pentherea et plusieurs austres, a costez por tot, viij s.

*Compte de 1462-1463* : A Johan Regnet, le jeudy aprest feste Puriffacion Nostre Dame (3 février 1463) pour despens fait par Jacquex de Arnex, Piere d'Arnex, Fran-  
ceis Lamberczon, le dit Johan Regnet, Hugonin de Villeta et les deux governour, quant l'on fuit visiter l'île de l'Os-  
pitaul pour l'ague (eau), xij d.

*Compte de 1466-1467* : Chiez Piere Saget pour le digné de ceux du conseil qui furent vert l'Orbe visiter le mardi aprest feste Nativité Nostre Dame (9 septembre 1466) et fuz fait marchiez avec Jehan Licron, Jehan Encellé, Jehan Tissot et Jehan Gilliar de faire une encloise (écluse) telement que l'aigue (eau) ne gravarie plus à l'ila de l'ospi-  
taul, et la doivent rendre faite dean la prochaine feste Saint Denis (9 octobre 1466), x s.

<sup>1</sup> Le cahier est endommagé.

*Compte de 1404-1406* : Item le venredi après la translation Saint Nicholas (15 mai 1405) fuit (achitée) li emene de fert aut mollin par Anthoine de Gumoëns, bally d'Orbe, les governyours, présent Girard Costabloz, Perrod Mareschaulx, Johan de Tillera, Jehan Huguet et plusieurs austres duz conseil, despendirent chiez Brochet à diner, viij s.

Une autre amélioration destinée à faciliter les échanges commerciaux de la ville fut la construction d'un poids public en 1405. Cet appareil, que nos comptes appellent le « poids de la cher », devait être employé surtout pour peser la viande. Son établissement fut une grosse affaire. On alla s'enquérir à Yverdon du poids qui y existait déjà, et c'est de cette ville aussi que furent apportées les mesures. La plupart des notables d'Orbe assistèrent à ces tractations.

*Compte de 1404-1406* : Item le sambadi feste Saint Jaqueme (Saint Jacques le majeur) et Saint Christofle (25 juillet 1405) furent tramet à Yverdon Jaquet Lamberczon et Joham Brochet pour aporter la manière duz peis (poids) d'Yverdon en escript, ont despendu iiij s.

Item le jeudi devant la Assumption Nostre Dame (13 août 1405) furent chiez le Vaul li bailli, Willame de Chaffey, Jehan Huguet, Jaquet Lamberczon, Jeham Brochet, Reynal Bolliat, et despendirent pour le fait duz peis de la cher (chair) tant à déjonou (déjeûner) comme à la marendaz, x s. ix d.

Item, le mescredi devant la Nativité Nostre Dame (2 septembre 1405), Jehan de la Combe le joune, aportat le livre du peis d'Yverdon pour justifier les austres libres; furent chez Parillet ledit Joham, Jo. de Tillères, Henri Pitipas, Willame d'Arnay, Anthoine d'Arnay, Girard Costable, Jeham Huguet, Jeham Brochet, ly bailli et plusieurs austres, despendirent iiij s.

Item, le jour susdit, pour la marendaz de Reynal Bolliat

et de Pieroz Ambrisod, qu'il firent porveance de requersat<sup>1</sup> pour faire le joudi seguent le libre, despendit xvij d.

Item pour iiij<sup>xx</sup> onces et xviiij libres de requersat achitées le jour sudit de Bionnens pour faire les libres du peis, valent li libres iij d. montez xxij d.

Item, le jeudi seguent dessusdit (3 septembre 1405) furent chié Renal Bolliat pour justifier les libres, Joham de Tillères, Perrod Ambrisod, Jeham Brochet furent à la marendaz chié le Cagnyon que loua Rey. Bolliat, présent Henri Pitipas, Jeham de la Combaz le joune, despendirent iij s.

Item le sambadi seguent (5 septembre 1405) Reynal Bolliat et Pieroz Ambrisod justifièrent le libres Jaquet Licron qu'il n'estoient pas bien justifiez, despendirent chié le Cagnyon, présent Jo. de Tillère, xviiij d.

Item paiez à Reynal Bolliat, pour sa penna de faire et justifier le libre duz peis, v s.

En même temps que la ville faisait reconstruire l'église, elle décidait en 1408 l'achat d'une cloche, puis en 1432, elle en acquérait une seconde à Peney, sans que nous puissions déterminer si celle-ci était destinée à l'église ou au couvent des Clarisses. Il y avait aussi à Orbe une horloge, un *reloge*. Nos comptes nous apprennent qu'en 1459, un des bourgeois fut chargé de vendre « le vieux reloge », probablement pour en acheter un autre; après plusieurs démarches infructueuses, on trouva un preneur : la commune de Lucens.

*Compte de 1408* : Item paié à maystre Guillaume Chauforner, pour la mytallie (métal?) par luy mise en la cloche de novel fayte par luy, ensy comme il appert par une lectre recephue par Joham de Pompaploz et rendue par le dit maystre Guillaume cancellée, xxiiij libres xij s.

<sup>1</sup> Il nous a été impossible de découvrir la signification de ce terme.

Item payez pour loz batanl (battant) de la dicte cloche dessusdicte tam pour faczon comme pour fert,      xxx s.

*Compte de 1432* : Pour les despens de ceoux qu'il furent tramis à Piney (Peney) pour visiter la cloche que l'on devoit achitez,      iiij s.

*Compte de 1459* : Chiez Pierre Saget pour ung pot de vin et une miche de pain, despendu quant Estevenyn Jacon veint dire quel la trouveis personne qui achitèrent le viez relouge,      vj d.

Chiez Pierre Saget, le sambadi aprest feste Exaltation Sainte Croy (15 décembre 1459) quant ly relouge fut vendi à ceux de Lucens, présent la plus grant partie du consel xijs.

Le voyageur qui arrivait à Orbe par la route du Jura passait, avant d'entrer dans la ville, devant une croix de pierre , détruite aujourd'hui. Son emplacement, indiqué par nos comptes, était probablement la croisée des routes de Montcherand et de Valeyres. Il y en avait une autre au cimetière de Saint Germain. En outre, deux croix de bois existaient, l'une sur la route d'Agiez, l'autre dans le voisinage de l'église de Saint-Martin. Leur disparition date des luttes violentes, lors de l'introduction de la Réforme.

*Compte de 1429* : Item pour deux pot de vin donnés à Pierre de Balleson, maistre Guillaume, maistre Estevenyn et plusieurs autres, qui furent tramis viser (visiter) la croy de pierre pour y ferez ce qui appartenloit, car l'asce (axe) de la dicte croy se rompoit par le mielieu,      xix d.

*Compte de 1461* : A Pierre Ramuz et à Johannod Pictet, maczon, por la reparacion et refection des dues croix de piere, c'est assavoir de cele du cymystière de Saint-Germain et l'autre comon l'on vaz à Moncheran, sonyés par les

dis maczon toute matière, enclos de replantés la croix de bois de la fyn de Saint-Martin et la croix de bois comme l'on va Agiez, xxxvij s.

(*A suivre*)

F. BARBEY.

---

LES ARTICLES SECRETS DE LA  
CONSPIRATION DE SAMUEL HENZI  
à Berne, en 1749.

---

Charles Monnard, dans le XIV<sup>e</sup> volume de l'*Histoire de la Confédération Suisse*<sup>1</sup>, a consacré à la Conspiration de Samuel Henzi en 1749, à Berne, une notice étendue résumée en quelques pages par Daguet et, en une moindre étende encore, par L. Vulliemin<sup>2</sup>. Il n'y a donc pas lieu de raconter ici ce qui l'a déjà été d'une manière suffisante par ces divers historiens.

Ce serait assurément faire trop d'honneur à Henzi que de le comparer à Davel. Tous deux, sans doute, ont eu des traits communs. Tous deux supportaient avec la même impatience le joug du patriciat bernois ; mais si le noble major n'avait d'autre intérêt en vue que celui de la Patrie de Vaud, le conspirateur bernois était essentiellement guidé par un désir irrité et violent de venger son amour-propre blessé. L'orgueil et l'ambition qui l'animaient, devaient le conduire fatalement dans des voies criminelles. Très intelligent, instruit, cultivé, mais d'une moralité plutôt inférieure, il ne serait retenu par aucun scrupule dans le choix des moyens que, de concert avec ses complices, il employe-

<sup>1</sup> pp. 436-480.

<sup>2</sup> Daguet pp 458-463. Vulliemin II pp. 249-253.